



**Adoption du projet de loi sur les maternelles
et jardins d'enfants à temps complet**
**L'AEFO s'inquiète d'une hausse possible
de la taille des classes au préscolaire**

Ottawa, le 27 avril 2010 – L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) est déçue que le projet de loi créant le *Programme d'apprentissage des jeunes enfants* (PAJE) ait été adopté aujourd'hui sans que le gouvernement ne tienne compte de la réalité particulière des écoles de langue française. Selon l'AEFO, le gouvernement doit faire preuve de souplesse dans la mise en œuvre du PAJE pour préserver la qualité des programmes préscolaires à temps plein qui existent depuis plus de 10 ans dans l'ensemble des conseils scolaires de langue française.

« L'expérience acquise a clairement établi la valeur des classes à taille réduite pour l'insertion réussie des jeunes enfants à l'école, soutient le président de l'AEFO, Benoit Mercier. Dans un contexte minoritaire, ces programmes sont le moyen par excellence pour développer chez les enfants les compétences langagières et les fondements culturels nécessaires pour assurer leur succès à l'école. »

Lors de son intervention aux audiences publiques sur le projet de loi 242, M. Mercier avait fait valoir qu'une taille de classe réduite permet d'offrir un soutien individualisé aux enfants, leur donne plus d'occasions de s'exprimer oralement et facilite l'utilisation du jeu comme méthode d'apprentissage. À l'heure actuelle, les maternelles et jardins d'enfants des écoles de langue française accueillent un maximum de 20 élèves alors que le nouveau programme prévoit des classes de 26 élèves.

« L'AEFO se réjouit que, dorénavant, ce sera le gouvernement qui financera les programmes préscolaires qui sont si importants pour la communauté francophone, affirme M. Mercier. Mais, comme d'autres intervenants en éducation de langue française, nous aurions souhaité des accommodements particuliers pour nos écoles, que ce soit sur le plan de la taille des classes, du financement, du modèle de dotation ou des partenariats communautaires. Nous allons continuer à travailler en ce sens pendant le processus d'élaboration des règlements afférents au projet de loi. »

L'AEFO est un syndicat qui représente 9 500 membres du personnel enseignant, administratif, professionnel et de soutien qui travaillent dans les écoles élémentaires et secondaires de langue française en Ontario, ainsi que dans d'autres établissements francophones de la province.

- 30 -

Commentaires :

Benoit Mercier, président

613 244-2336
613 218-8587 (cell.)

Renseignements :

Marie-Élisabeth Brunet, responsable des communications

613 244-2336
613 850-6410 (cell.)